

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): C'est une possibilité à envisager, monsieur l'Orateur.

M. Gleave: A titre de question supplémentaire, étant donné que la semaine dernière à Saskatoon, à la réunion de l'Union des cultivateurs de la Saskatchewan, un porte-parole de la Commission canadienne du blé a déclaré que si l'on améliorait les facilités de crédit ...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député devrait poser sa question directement, sans citer des déclarations faites en dehors de la Chambre.

M. Gleave: Le ministre clarifiera-t-il la situation sans tarder?

L'hon. M. Pepin: Non, monsieur l'Orateur. J'ai déclaré qu'il s'agissait d'une possibilité. Avant de décider s'il convient d'augmenter les facilités de crédit, il faut s'assurer d'un marché potentiel, et c'est ce que nous attendons avant de prendre une décision à ce sujet.

AIR CANADA

LES CONSÉQUENCES DU DIFFÉREND SYNDICAL SUR LA SÉCURITÉ DES VOYAGEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Hier et avant-hier, j'ai demandé au premier ministre si toutes les mesures de sécurité avaient été prises pour parer à la grève perlée des employés d'Air Canada. Il a promis que le ministre des Transports répondrait à cette question aujourd'hui. Celui-ci voudrait-il donc s'exécuter maintenant? Par ailleurs, monsieur l'Orateur, puisque nous parlons de sécurité, le ministre des Transports voudrait-il nous dire comment il se fait que quelqu'un, qui se trouvait à bord du turbotrain, ait réussi à prendre une si belle photo de l'accident survenu à ce train?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on m'a assuré que la grève perlée des employés d'Air Canada n'affectera en rien la sécurité des voyageurs et des équipages.

M. Nesbitt: Et la deuxième partie de ma question, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA RADIODIFFUSION

LE CONTRÔLE EXERCÉ PAR LES MONOPOLES SUR LES MOYENS D'INFORMATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au Secrétaire d'État. Il y a quelques semaines, en réponse à une question, il a promis de faire une déclaration au sujet d'un contrôle sur les monopoles exercés par les stations de radiodiffusion au Canada. Compte-t-il faire cette déclaration avant Noël?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, j'avais indiqué dans ma réponse, la première fois que l'honorable député m'a posé cette question, qu'il s'agissait d'un problème très complexe sur lequel nous travaillons de concert avec le CRTC. Je pense avoir indiqué aussi que j'étais dans l'incertitude à peu près complète quant à la date exacte à laquelle on pourrait faire une déclaration à ce sujet. Toutefois, je pense que je peux maintenant lui dire avec certitude que le travail ne sera pas terminé avant le congé de Noël.

[Traduction]

L'hon. M. Dinsdale: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. L'honorable représentant nous dirait-il si sa déclaration portera également sur le monopole qui se répand dans la publication des journaux au Canada?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: La question, monsieur l'Orateur, des monopoles de presse ne constitue qu'une incidence dans le travail que nous accomplissons à l'heure actuelle. Les journaux ne seraient considérés dans cette perspective que s'ils faisaient partie d'un monopole d'information en liaison avec un poste de radio ou un poste de télévision.

Et pendant que j'ai la parole, si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, je voudrais évoquer la question par laquelle le chef de l'opposition s'informait hier de deux déclarations que j'aurais faites à Winnipeg; je ne sais où il en a pris le compte rendu, mais je n'ai fait ni l'une ni l'autre des déclarations qu'il m'a attribuées, ce qui, je pense, les empêche de représenter la position officielle du gouvernement.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA—LA PROLONGATION DU MANDAT DU GROUPE D'OBSERVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'a-